



Pillage maison suite à décès

Par **Piloupi17**, le **27/04/2017** à **21:37**

Bonsoir,

Je me permet d'écrire car j'ai besoin de conseils.

En effet mon papa est décédé, il vivait dans une maison dont moi et ma soeur sommes propriétaires.

Quelques semaines après son décès sa compagne a quitté la maison en prenant soin de tout emporter.

Or, au vu des comptes mon père payé tout et plus que ce qu'il ne fallait.

Nous avons fait constater par un huissier.

J'ai ensuite voulu déposer plainte, ils ont refusé de la prendre car il fallait des factures.

Aujourd'hui j'ai réunis pas mal de factures.

Nous souhaitons ma soeur et moi déposer plainte pour vol et abus de faiblesse.

Comment procéder ? Gendarmerie ? Courrier au procureur ? Doit-on prendre un avocat ?

Par avance merci pour vos conseils.

MP